

60^e ANNÉE

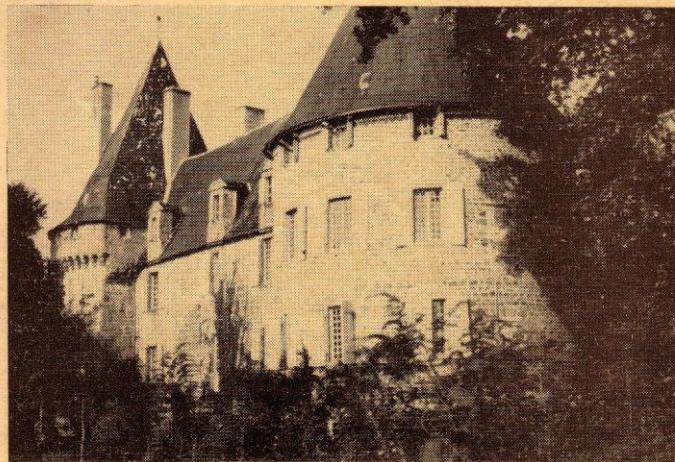
1967 — N^o 4 (nouvelle série)
(Octobre-Décembre)

LE PAYS BAS-NORMAND

SOCIÉTÉ ORNAISE D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE

Fondée à Flers en 1908

par M. Aug. LELIÈVRE



Château du Bois-de-Maine

REVUE PÉRIODIQUE

SIÈGE SOCIAL : *Hôtel de Ville de Flers*

SECRÉTARIAT

GRANDIN Jean, La Chapelle-Moche (Orne)

L'ÉGLISE D'ÉTRIGÉ

Etrigé, sans aucun doute, est d'origine très ancienne. Probablement en rapport avec le domaine gallo-romain de Stirpius (1), certainement avec le manse de Bozon, futur fief de Mebzon, à l'époque carolingienne ce lieu semble être une des « appenditia » du territoire de Sept-Forges bientôt donné par l'évêque Mainard à ses chanoines du Mans entre 951 et 970 (2). Aussi, de tout temps, l'église d'Etrigé apparaît-elle comme une simple succursale. Son rôle se réduit à la célébration des offices paroissiaux, de rares mariages ou inhumations mais aucun baptême n'y est administré (3).

L'édifice dédié à la Vierge — ou à Saint Pierre, si l'on en croit un registre



Eglise d'Etrigé
Photo J. HAIRIE

(1) On trouve pour les noms similaires la forme Stirpiaco en 616. C'est un dérivé de Stirpeus noté chez Chalcidius dès la fin du III^e siècle de notre ère. En raison d'un procédé habituel de phonétique et d'usage cet adjectif bas-latin a créé l'anthroponyme indiqué. .

(2) « *Parochiam cum ecclesia quae Septem Forgas nominatur donavit* » (Gesta Mainardi)

(3) Les baptêmes sont à Sept-Forges ou à Geneslay. Parfois les mariages se font là, exceptionnellement, alors qu'aucun des futurs époux n'est paroissien d'Etrigé. On relève ainsi en 1653, dans le registre de Geneslay, cette mention : « Louys Le Marchant s^r de la Belloyère et d^elle Julianne de la Cigogne, originaire de Torcé, ont esté espousés en l'eglize d'estrigé par M^e Crestois l'ainné pbre curé de St Denis de Villette sans le consentement de nous curé de Geneslay et sans avoir fait aucun bans et proclamations dans notre église. »

Les desservants d'Etrigé sont, en principe, les curés de Sept-Forges, mais, la plupart du temps, c'est un de leurs vicaires qui exerce le ministère. Souvent ces vicaires sont originaires des communes toutes proches et même de Sept-Forges et d'Etrigé. Plusieurs sont de St Denis de Villenette, Saint Front, Loré. Voici leur liste du XVII^e au début du XIX^e siècle suivant les actes où ils sont mentionnés comme tels : 1642, Jean Eschivard ; 1643 : Jean Bouin ; 1646 : Pierre Bouin ; avant 1630 : Jean Eschivard ; 1638 : Jean Chesneau ; 1661 : Jean Coignard ; 1665 : Louis Gautier ; 1684 : Jean Sillièvre ; 1693 : François Robillard ; 1697 : Fabien Manceau ; 1704 et 1708 : Jean Leudiére (qui devient chanoine de Mebzon en 1711) ; 1713 : Robert Méhier ; 1720 : Guy Fourneau ; 1726 à 1761 : Louis Bonnel ; 1772 : Pierre Haloche ; 1783 : Guillaume Hochet ; 22 mai 1791 au 10 mai 1792 : Jean Jourdan ; 1800 : Guillaume Hochet ; 1803 : l'abbé Morice ; 1814 : l'abbé Bourdin. En 1833 la paroisse est supprimée.

paroissial de La Chapelle-Moche (4) — est situé sur un tertre de peu d'étendue (8 ares 50), près d'une route qui reprend un vieil itinéraire menant à Sept-Forges et Céaucé avant le IX^e siècle.

Il se présente sous l'aspect de deux bâtiments rectangulaires successifs. A hauteur du clocher apparaît la limite du chœur plus étroit et de la nef : disposition très simple et bien habituelle à nos vieilles églises normandes de type rural (5).

Du côté de la route, à part une ouverture faite vers 1850, (6) deux petites baies caractéristiques prouvent l'ancienneté du sanctuaire. D'après les spécialistes elles remontent au XI^e siècle ou, tout au moins, ne survivent guère après 1140 (7). Très étroites et cintrées à leur sommet, à travers un large ébrasement intérieur (8), elles percent le mur d'argile et de blocage autrefois recrépi.

En angle, une sorte de contrefort triangulaire amorce le fruit qui, pour s'opposer à la pesée des parois, contournait la base de l'édifice jusqu'à la cōtière sud.

Au couchant, dans une façade aux lézardes menaçantes malgré de solides chaînes d'angles, s'ouvre la porte principale en ogive à chanfrein, autrefois dominée par une seconde ogive plus large qui formait arc de décharge, toujours visible dans les reprises de la maçonnerie.

Assurément toute la cōtière sud a été refaite puisque le fruit n'apparaît pas comme ailleurs. Malgré son chanfrein plat, la porte latérale ne peut préciser l'époque de cette réfection (9), pas plus que la première fenêtre. Toutefois le remaniement n'est que partiel, comme le montre un décrochement de la muraille. De son côté le linteau de base d'une fenêtre carrée, située à la naissance de la nef et formé d'un fragment de pierre tombale gravée d'un écu et d'une boutonnière marque un réemploi non antérieur au XIII^e siècle (10). Pareille concordance se retrouve quand on examine le chœur actuel — qui a pu en remplacer un autre plus ancien. En chaîne d'angle apparaît encore en effet une pierre tombale à croix nimbée (11). Mais voici que le fenestrage du chevet apporte une réponse précise par sa baie géminée ornée de trilobes, genre décoratif typique du XIV^e siècle. On peut donc croire que la cōtière sud, dans sa partie non remaniée, date de la même époque ainsi que le chœur.

Une fois entré, le visiteur ne peut s'empêcher de remarquer d'abord l'ensemble de chandelles de bois qui soutiennent la voûte tout comme la maçonnerie. C'est là d'ailleurs un travail remarquable de charpente avec ses tirants et ses entraits moulurés, travail fort semblable à celui du manoir,

(4) Lors du baptême de Marie-Anne du Bois-Motté, le 14 mars 1757 à La Chapelle-Moche, le parrain, messire Anne-Emmanuel de Pennart est dit « chevalier seigneur de Chantepie, des châtellenies de Lamboul, Fossé et Mebzon et seigneur patron fondateur des églises de St Martin de Loupfougères, de St Pierre d'Etrigé et des fiefs qui en dépendent. »

(5) Par exemple ce genre de construction avec le clocher à l'entrée du chœur, existait à Geneslay, Juvigny-sous-Andaine, paroisses proches d'Etrigé.

(6) Lors des travaux de restauration dus au généreux donateur d'Etrigé, Hippolyte Gahéry.

(7) Cf : L. Musset : Normandie Romane, I, p. 24 (1967). On retrouve ce genre d'ouverture à N. D. sur l'Eau de Domfront, dans l'absidiole nord ; de même à Saint-Céneri-le-Gérei ; également dans la cōtière nord à Thubœuf (Mayenne) tandis qu'elle existe déjà dans l'architecture civile au donjon de Domfront.

(8) L'ouverture haute d'environ 0,30 m est large extérieurement de 0,10 m et de 0,60 m à l'intérieur.

(9) Dans son étude dactylographiée sur « Etrigé », G. Hubert indique, sans autre précision, que la cōtière sud et le pignon ont été reconstruits vraisemblablement vers le XVII^e siècle (p. 31).

(10) D'après les recherches du professeur L. Musset, on peut dater ces dalles du XIII^e siècle (Bul. Soc. Ant. Norm. LIV, 1959, p. 477). Mais cette tombale, en raison de ses attributs seigneuriaux, est peut-être presque contemporaine de « Jehan de Mebeson » seigneur « d'Etrigé », noté au Livre de Marie d'Espagne en 1356 (cf. P. B. N. 1956, p. 111).

(11) Longueur 1,45 m ; largeur à la tête 0,41 m ; largeur au pied 0,32 m ; épaisseur 0,23 m.



Etrigé : fenestrage du chevet
Photo J. HAIRIE

tout proche, de Mebzon, dont les seigneurs étaient paroissiens, sinon patrons d'Etrigé (12). Sous le clocher (13), de chaque côté, les chandelles de bois habilement évidées où se voit un blason fruste contrastent avec la massive solidité des autres piliers.

Encadré par cet ensemble habile, un beau christ du XVIII^e siècle domine la nef à la pointe de l'arc ogival qui forme l'entrée du chœur.

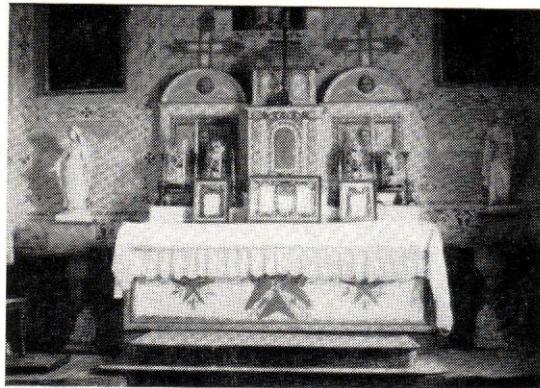
Très simplement ornés, deux petits rétables de bois s'adosSENT de part et d'autre probablement depuis le XVIII^e siècle. Toutefois l'autel qu'ils surmontent est bien antérieur, comme le prouve celui de droite où une pierre tombale à croix nimbée ornée d'une hampe fleurdelysée forme le parement. A en juger par la cavité du tombeau et la petite crèdence pratiquée dans le mur il a dû servir à la célébration des messes après le XIV^e siècle (14). L'autre autel latéral, dont le parement est sans doute fait aussi d'une pierre tombale retournée, ne semble pas avoir connu la même destination : piscine et tombeau lui manquent.

(12) En 1537, Christophe de Chauvigné, évêque de Saint-Pol-de-Léon, seigneur de Sept-Forges, avoue posséder « la présentation et droit de patronage des églises par rochialles de Sept-Forges et d'Etrigé » ; Par contre en 1602, Martin Le Vayer, seigneur de Mebzon, déclare qu'il est « fondateur de l'église et cimetière d'Estrigé et les aulmoniers d'icelle tiennent de moy a foy et hommage. » De même les autres seigneurs de Mebzon, René le Silleur en 1649, Anne-Emmanuel de Pennart en 1757.

(13) Dans la tour il y avait autrefois trois cloches. Il reste celle de 1850 fondue à Villedieu et surtout une autre plus petite et classée. Elle porte cette inscription : « Maître René Le Silleur esc. et de Frane L. V. (Françoise Le Vayer) Sr et d. de Mebezon P. et M. Jacques Le S. (illeur) esr. s^r de Sougé et d^e 1^{re} Le Silleur 1631. » A côté sont visibles deux blasons ; l'un « d'azur à la barre d'or, accompagnés de trois molettes d'éperon d'or en chef, disposés en barre et de trois coquilles d'or en pointe, disposées en barre également » Ce sont les armes des Le Silleur ; L'autre blason est assez énigmatique. Il est mi-parti : au 1 d'une épée en pal, pointe en bas sommée d'une tête de cerf et accostée de deux étoiles ou molettes d'éperon ; au 2 : à trois chevrons.

(14) Sur cette datation de la dalle, cf : L. Musset, op. cit. p. 476.

Dans le chœur, voûté de bois, le maître autel (15) a la même simplicité qu'au XVIII^e siècle. Un procès-verbal de réparations en date du 18 septembre 1781 notait déjà : « Le retable se consiste en un tabernacle, d'une bordure peinte ainsi que les gradins ; à côté du tabernacle sont deux petits tableaux encadrés dans une bordure pareille à celle du tabernacle. Lesdits tableaux peints sur bois représentent le Sauveur et la Vierge ; sur un encadrement deux chérubins, et au-dessus est une niche enclavée dans le pignon où il y a une Vierge. » Comme le réclame le projet des experts Charles Queudeville et Guillaume Rémon, arpenteurs du roi, cette statue, classée depuis 1958, fut sans doute



Etrigé. Autel principal
Photo J. HAIRIE

« repeinte en son entier, d'un beau blanc de seruse et la figure en couleur chair à mine de plon et vermillon et la niche sera en azur. » Maintenant la statue n'en conserve pas moins toute sa grâce d'origine un peu naïve. La Vierge vêtue d'une longue robe aux plis harmonieux et d'un long manteau porte l'Enfant qui présente un fruit à un oiseau doré, tenu de sa main gauche. Au pied du groupe se lit un écusson aux armes du donateur Guillaume Essirard curé de Sept-Forges qui décéda en ce lieu le 28 août 1538 (16). La datation ne fait donc ici aucune difficulté. Il n'en est pas de même pour les fresques.

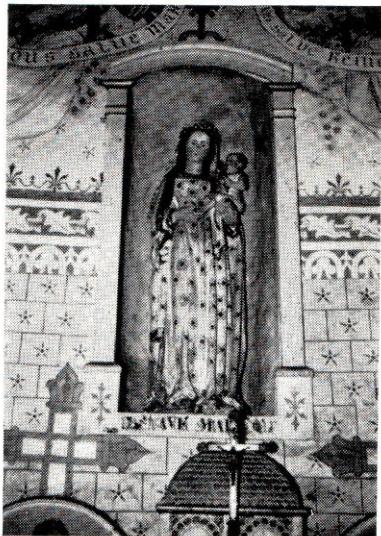
Assurément l'expertise de 1781 permet de constater que l'arrière du chœur et les côtés étaient ornés de peintures antérieures au XIX^e siècle. Elles ont disparu, pour la plupart, sous le badigeon réclamé par les arpenteurs qui spécifiaient : « alentour de cette niche — où se trouve la Vierge — il y a une mauvaise peinture et ornement qui doit être supprimé et blanchi à lait de chaux, ainsi que tout le restant du pignon qui est au derrière de l'autel. » Vers 1850, le bienfaiteur d'Etrigé, Hippolyte Gahéry (17) fit dégager ce

(15) Son tabernacle est sommé d'une fausse exposition en dôme écaillé et doré. A droite de l'autel, une piscine s'ouvre dans une arcade à chanfrein, avec étagère. Tout près, dans le mur également, existe une logette carrée ancienne. Signalons trois toiles d'une facture simple et sans grande habileté ; l'une signée V. Loncle représente le Couronnement de la Vierge ; les deux autres rappellent N. D. des Sept-Douleurs et le Sacré-Cœur.

(16) Jusque vers 1941 l'écusson qui porte 3 hures posées 2 et 1, était recouvert d'un autre blason : un croissant doré aux cornes tournées vers le bas apparaissait sur fond bleu.

(17) Né en 1821, il meurt à l'hôpital Saint Martin en 1867 après s'être vendu deux fois de suite pour sept années et avoir fait la guerre du Mexique afin de restaurer son église natale d'Etrigé.

badigeon qui masquait aussi les murs latéraux (18). Non contents de transformer le chœur, les experts précisaiient en effet que « *le pourtour* (était) à réparer en recherche des enduits et pourpris et le tout à blanchir au lait de chaux. » Il faut regretter vivement qu'au xixe siècle l'effigie de Ste Barbe ait été complètement repeinte à l'angle du pignon de gauche. Quant à la fresque qui occupe le mur latéral du chœur, elle pose un problème d'iconographie et de date qui mérite une étude attentive.



Etrigé. Vierge XVI^e
Photo J. HAIRIE

Comme le notait déjà M^{me} Pré (19), il s'agit d'une Glorification de la Vierge. On ne peut guère s'arrêter aux inscriptions en caractères gothiques qui rappellent quelques préceptes religieux et moraux (20). Les relevés de pinceau et la présentation incomplète et mal adaptée à l'intervalle disponible dénoncent une reprise d'un texte archaïsant probablement emprunté à la rédaction primitive, tandis qu'une autre inscription en majuscules a presque complètement disparu (21). Mais de meilleures preuves de l'ancienneté de cette fresque peuvent se déduire de la scène elle-même.

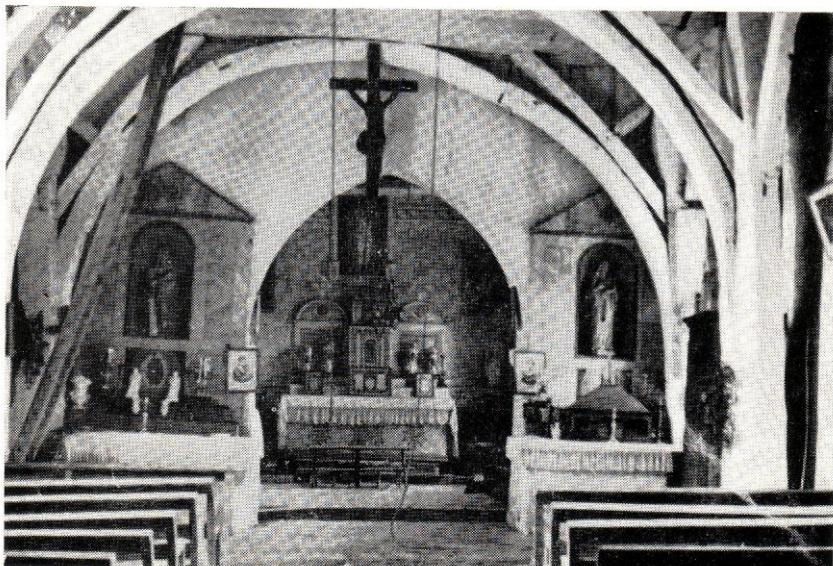
(18) Ce qui ressort d'une lettre de l'abbé Lemoine, premier curé de Perrou, à Mgr Trégaro : « Avec l'argent de son engagement militaire et les économies de sa modeste solde, Gahéry a ouvert de nouvelles fenêtres à son église, crépi les murailles... et ressuscité de vieilles peintures murales que recouvrirait un indigne badigeon. » (cf. G. Hubert op. cit. p. 139).

(19) « *Le Triomphe de la Vierge d'Etrigé* » in P. B. N. 1953, p. 101-104.

(20) De gauche à droite et en remontant vers la voûte on lit : En uns dieu tu croyras Et luy tu cerviras En grant humilité / Son nom sanctifieras Par luy ne jurereras San aucune nécessité / Les festes garderas Aux dimanches feras Heuvre de charité / Ton père honoreras Ta mère aimeras Par grand docilité / Nulle tu n'occiras A l'honneur demeras Simon par équité / Ton corps ne souilleras A rien ne penseras Contre la chasteté / Bien d'autrui ne prendras Et rien ne commetras Contre toute égalité / Tu ne prononceras Ni rien ne soutiendras Contre la vérité / Tu ne désireras Et rien n'accompliras Contre la chasteté / Rien ne convoiteras Du tien content ceras Louant la Déité / Aus... ne guideras Condamneras A perpétuité ».

(21) On lit encore, vers le milieu du texte disparu TOVTEZ.

A l'intérieur d'un élément décoratif en forme de corde à boucles, la Vierge est le personnage principal. Située presque au centre, elle domine majestueusement l'ensemble, bien qu'elle ne soit pas assise sur un trône. Les plis de sa robe très simple se déploient largement alentour. Son bras droit replié retient une croix de couleur rouge-brun et porte un sceptre fleurdelysé. De sa main gauche elle semble bénir les personnages qui l'entourent. Au-dessus de son fin visage ovale encadré par une ample chevelure



Etrigé. Intérieur de l'Eglise

Photo G. HUBERT

qui se répand à l'arrière, deux angelots soutiennent une couronne. L'un d'eux tient une banderole (22) limitée par le motif à cordelettes qui traverse la largeur de la scène. Il s'agit bien là du Couronnement de la Vierge puisque le Christ, portant une croix et relégué vers le haut du tableau, semble prononcer l'invitation biblique « Veni de Libano » que déroule un phylactère. A ses pieds, deux autres angelots lui font escorte mais se retournent vers la Reine. Toujours du même côté, entre deux motifs à cordelettes, apparaît un moine avec l'inscription « Bernardus ». Près de lui se lit le texte « Ad magnam ». On peut penser à St Bernard, le célèbre abbé de Clairvaux. Un peu plus bas un autre personnage à cheveux bouclés se trouve caché par un grand ange qui se prosterne, ailes éployées, aux pieds de la Vierge. En face de lui, même attitude d'un second grand ange adorateur. Au-dessus de lui un être jeune lève le bras gauche en signe d'acclamation. Sa main droite tient une partie du rinceau qui s'épanouit en bouquet. Derrière lui, un personnage plus âgé, au visage grave, porte à deux mains un gros cierge allumé. Une banderole bien effacée dit son nom (J) OHANNES. Enfin en côté gauche apparaît un angelot. Tout ce registre où se voient quelques étoiles évoque certainement la cour céleste avec le Christ, les anges et les saints. La partie inférieure de la fresque ornée d'un souple rinceau qui se ramifie en branches multiples et fleurit en une rose épanouie aux pieds de

(22) L'inscription porte EVTC. Probablement a-t-elle été refaite. Dans ce cas le restaurateur, assez peu expert en graphies, a pu déformer l'exhortation évangélique « EVGE » (serve bone) (Math. xxv, 21).

la Reine est occupée par quatre personnages. C'est ici le plan terrestre et prophétique. Derrière le grand ange de droite un homme au visage calme est agenouillé dans une longue tunique. A première vue il paraît jouer un rôle bien secondaire. On reconnaît pourtant en lui un clerc ou un ecclésias-tique. Près de lui un phylactère porte la consigne : « vigila ». Vers le bas, aux pieds de la Vierge, un soldat à longue barbe, casqué et vêtu d'un surcot, tient un sceptre. Il symbolise la royauté sinon le roi David lui-même, car sans conteste le rinceau est une représentation de l'arbre de Jessé. Un peu plus loin, vers la gauche, émerge des ramures un petit personnage au bonnet conique comme celui d'un manant. Symbole du peuple, on peut croire qu'il figure aussi quelque descendant juif de la synagogue. Détail curieux : alors que tous se tournent assez nettement vers la Vierge, le soldat-roi et ce petit personnage dirigent leur visage vers une femme à genoux, les mains jointes, représentation habituelle du donateur ou de la donatrice. Une ban-derole dont on lit difficilement l'inscription entoure son front et cache sa coiffure.



Etrigé. Fresque
Photo J. HAIRIE

Telle est la fresque de la Glorification de la Vierge à Etrigé. Quelle époque lui assigner ? L'aspect du costume des personnages, au registre inférieur, évoque une influence de la fin du Moyen-Age. Pour vagues qu'ils soient, ce sont là des éléments à retenir. Par ailleurs, on sait que, depuis le milieu du xvi^e siècle, l'iconographie religieuse développe plus volontiers ce genre de sujet, en face des tendances du protestantisme. Mais quelques pièces d'archives paraissent nous apporter, de leur côté, une solution plus précise si on les confronte à certains détails de la fresque.

Dans cette Glorification, il est normal que parmi les personnages de la cour céleste paraisse St Bernard, l'un des grands docteurs du culte marial,

alors qu'on s'étonne d'abord de voir un personnage prénommé Jean (23). Pourtant il est continual que la figuration religieuse ancienne associe dans le vitrail, la sculpture ou la peinture les donateurs et leurs saints patrons. Un lien s'établit ainsi, à Etrigé, entre ce personnage insolite, et ceux qu'on voit agenouillés au bas de la fresque à gauche et à droite. On sait en effet quelle importance croissante prend à Etrigé (24) la famille Le Vayer depuis que Payen Le Vayer possède la seigneurie de Mebzon en 1513. Vers la fin du xvi^e siècle, son petit-fils, Martin Le Vayer se dira même, comme on l'a vu, « *fondateur de l'église et cimetière d'Etrigé* ». Parmi les membres de cette famille un ecclésiastique ne saurait être oublié : c'est Jehan Le Vayer, curé de St Denis-de-Villenette dès 1530 (26) et frère cadet de Martin. L'identification du clerc à genoux, sur la fresque, et dont le patron est le Saint Jean porteur du cierge, devient ainsi possible ; d'autant mieux que la femme portant des atours d'une dame de condition, au bas de la scène, semble être sa belle-sœur Jehanne Pasquier, épouse du « fondateur (27). » Les deux personnages étant exactement contemporains, la peinture d'Etrigé peut se dater de la seconde moitié du xvi^e siècle, avant 1560.

C'est là un point assez peu contestable même s'il faut reconnaître dans la scène plusieurs restaurations de détail, outre la reprise maladroite des inscriptions qui la bordent extérieurement. A l'angle supérieur droit, le pinceau d'un peintre probablement du xix^e siècle — V. Loncle qui a signé un tableau sur toile à Etrigé ? Chadaigne qui travaille dans la région vers 1865 ? — a retracé une étoile ; vers le bas, il a refait entièrement la tête du soldat casqué ; sans doute aussi a-t-il ajouté au repli du bras droit de la Vierge une petite croix rouge-brun et surtout il a chargé la chevelure de la Vierge d'un coloris jaune uniforme et repris le tracé d'ensemble du personnage. Mais la partie gauche de la fresque — celle qui représente le saint « *Johannes* » et permet une identification valable des figurants ainsi qu'une datation relativement précise — n'a connu *aucun remaniement caractérisé*. Ici les contours en simples hachures comme à leur origine et les traits en camaïeu rouge sombre ont perdu leur netteté. Leur couleur très affaiblie est sensiblement la même que celle d'un fragment de fresque *sans remaniement* que conserve en retour d'angle l'arcature du chœur. Il faut d'ailleurs noter que le restaurateur a suivi fidèlement le modèle du camaïeu d'origine et ses reprises ne font qu'accuser des contours plus anciens. Il s'est en outre abstenu de refaire les inscriptions des phylactères dont la graphie est parfois médiévale (28), alors que leur couleur est effacée. Ce sont là, semble-t-il, des caractéristiques d'extrême importance qui assurent en définitive le meilleur témoignage d'ancienneté et d'authenticité. On sait du reste que très souvent les peintures anciennes ont subi des restaurations beaucoup plus graves qu'à Etrigé. S'il fallait compter dans l'Orne les œuvres peintes du Moyen-Age ou de la Renaissance qui subsistent sans remaniement, leur nombre serait pratiquement nul. Aussi, quoique retouchée, la fresque d'Etrigé présente plus d'un mérite à l'attention des spécialistes.

(23) Si l'apôtre St Jean est un des personnages traditionnels dans les groupes de Crucifixion, il n'en va pas de même dans les scènes relatives à la Vierge. Par ailleurs, malgré leur rôle doctrinal dans le culte marial, on ne peut guère songer ici à St Jean Chrysostome ni à St Jean Damascène qui, eux non plus, n'apparaissent pas dans des tableaux de ce genre. Le personnage portant le nom de « *Johannes* » est donc bien là, sur la fresque d'Etrigé, intentionnellement et de façon très exceptionnelle.

(24) Egalement à Geneslay où vers 1609 « noble Jacqueline Le Vayer, dame du Parc, épouse de Jehan Le Marchant » fonde et dote la chapelle St Jacques (Reg. par. de Geneslay).

(25) Cf : note 12 ; Bien que daté du 23 décembre 1602, cet aveu fait certainement état de prérogatives antérieures, c'est-à-dire existant au cours du xvi^e siècle.

(26) Arch. du château de Chantepie ; acte du 3 mars 1530. On sait par ailleurs grâce aux registres d'insinuations du Mans, qu'il n'est plus à la cure de St Denis en 1560, vacante par décès ; ce qui paraît situer la date de sa mort.

(27) Arch. du château de Chantepie. Près d'elle on lit difficilement « *ad timorem (?) domine virtutum* », paraphrase du psaume 83.

(28) En particulier dans le banderole près de la donatrice agenouillée, la graphie qui substitute la finale e à la finale ae se rencontre couramment dans les chartes du xii^e et xiii^e siècle.

Certes l'église d'Etrigé, si esseulée au milieu des rares tombes qui lui restent fidèles (29), paraît bien humble à côté de N. D. sur l'Eau ou de Saint Céneri, dont elle est, en plusieurs points, la contemporaine. Mais pense-t-on qu'elle demeure *la seule église rurale du Bocage ornais qui survit depuis huit siècles*, malgré la morsure du temps et l'abandon des hommes ?

Rien qu'à ce titre — mais elle en a bien d'autres ! — elle ne doit pas mourir. C'est à nous de la mieux faire connaître, de la défendre, de la sauver.*

Jean GRANDIN.

(29) Etrigé qui compte aujourd'hui très peu d'habitants comprenait 43 feux en 1684, soit environ 180 habitants. On dénombrait alors 2 boulangers, 2 meuniers, 2 menuisiers, 1 marchand, 1 « tissier », les autres étaient journaliers, bordagers ou closiers (Arch. Orne. Min. not. de Geneslay). Autour de la vieille croix chanfreinée, la dernière des inhumations a été faite en 1941.

* C'est dans ce but qu'une « Association des Amis d'Etrigé » va se constituer en avril prochain. Nous souhaitons — et nous espérons — que tous les membres du P. B. N. voudront aider financièrement au sauvetage de ce « monument en péril ».